

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Le Marais-Rouge des Ponts-de-Martel revitalisé grâce à un partenariat entre l'État et la Banque Cantonale Neuchâteloise

La tourbière du Marais-Rouge, aux Ponts-de-Martel, a été revitalisée. Les travaux réalisés ont permis de remettre en eau une surface de 2,1 hectares. Cette revitalisation est le fruit d'un partenariat entre l'État de Neuchâtel et la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN).

Le Marais-Rouge est inscrit à l'inventaire fédéral des hauts-marais et marais de transition d'importance nationale. Du 2 octobre au 14 novembre 2025, le secteur sud du marais a fait l'objet de travaux de revitalisation pilotés par le service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN). Ces interventions répondent aux exigences de protection de l'ordonnance fédérale sur les hauts-marais (OHM). Elles ont été réalisées sur des terrains appartenant à l'État de Neuchâtel et à la fondation du Musée de la Tourbière, à proximité du sentier de la tourbière.

La construction de deux palissades en bois et de deux digues en argile a permis de remettre en eau une surface de 2,1 hectares. Un trop-plein sous forme de batardeau permet de régler finement le niveau et de restituer les eaux excédentaires dans le fossé longeant le marais.

L'objectif de cette réalisation commune consiste à revitaliser les milieux humides afin de favoriser la biodiversité et de restaurer l'équilibre hydrique de la tourbière en remettant en eau la masse de tourbe. Les émissions de CO₂ liées au drainage et à l'assèchement de la tourbe seront ainsi bloquées et à terme, avec la colonisation du milieu par les sphaignes (mousses caractéristiques des tourbières), la fonction de puits de carbone sera restaurée.

Cette revitalisation du marais est le fruit d'un partenariat entre le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE) et la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN). Cette collaboration a permis d'augmenter les surfaces de tourbière à régénérer pour l'année 2025.

À travers un soutien significatif pour la réalisation de ces travaux, la BCN répond à son objectif de réaliser un projet de contribution environnementale régional. « Notre priorité reste clairement une réduction de nos émissions de CO₂ de fonctionnement, ainsi que la réalisation d'un plan de transition vers une économie bas carbone réaliste, mais ce projet du Marais-Rouge nous a permis de relocaliser notre contribution à un niveau régional, ce qui fait tout à fait sens pour notre banque cantonale », souligne Pierre-Alain Leuenberger, directeur général de la BCN.

Cette collaboration exemplaire contribue à l'adaptation au changement climatique et restaure la biodiversité caractéristique de la Vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel. La revitalisation du Marais-Rouge s'inscrit dans la stratégie cantonale de revitalisation des hauts et bas-marais d'importance nationale débutée dans les années nonante et dans le Plan climat cantonal.

Contacts :

Laurent Favre, conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, tél. 032 889 67 00 ;

Sébastien Tschanz-Godio, collaborateur scientifique, service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN), tél. 032 889 79 02 ou 079 625 85 97 ;

Marie-Laure Chapatte, responsable RSE à la BCN, tél. 032 723 61 21.

Neuchâtel, le 24 novembre 2025